



Location de salle

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date souhaitée :

Heure d'arrivée :

Heure de départ :

Service de repas : oui non

Détails :

Service d'alcool* : oui non

Le locataire devra fournir une copie de son permis de réunion obtenu auprès de la Régie des alcools des courses et des jeux ([RACJ](#))

Le locataire devra également fournir une preuve d'assurance responsabilité de deux (2) millions de dollars, à titre d'utilisateur de la salle municipale, pour la période de location visée par la présente entente.